

---

**Réunion des Hautes Parties contractantes  
à la Convention sur l'interdiction ou  
la limitation de l'emploi de certaines armes  
classiques qui peuvent être considérées comme  
produisant des effets traumatiques excessifs  
ou comme frappant sans discrimination**

9 juin 2010  
Français  
Original: anglais

---

Session de 2010

Genève, 25 et 26 novembre 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

## **Ordre du jour provisoire**

### **Présenté par le Président désigné**

1. Ouverture de la Réunion.
  2. Confirmation de la désignation du Président de la Réunion.
  3. Adoption de l'ordre du jour.
  4. Reconduction du Règlement intérieur.
  5. Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Réunion.
  6. Organisation des travaux, y compris ceux de tous organes subsidiaires de la Réunion. Élection d'autres membres du Bureau de la Réunion.
  7. Échange de vues général.
  8. Plan d'action visant à promouvoir l'universalité de la Convention, y compris l'application du Programme de parrainage au titre de la Convention.
  9. État de l'application et du respect des dispositions de la Convention et de ses Protocoles.
  10. Examen du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux.
  11. Mines autres que les mines antipersonnel.
  12. Préparation de la quatrième Conférence d'examen.
  13. Examen et adoption du document final.
  14. Questions diverses.
-